

A retourner à : Grenoble INP - Département Formation Continue

46 Avenue Félix Viallet - 38031 Grenoble Cedex 1

E-mail : formation-continue.stages@grenoble-inp.fr

■ STAGE

Intitulé : _____

Code : _____ Dates : _____ Coût de la formation : _____

■ PARTICIPANT

M. Mme Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

E-mail : _____ Téléphone pro : _____

Adresse professionnelle : _____

■ ENTREPRISE

Raison sociale : _____

N° Siret : _____ Code NAF : _____ Effectif : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Responsable formation

M. Mme Nom : _____ Prénom : _____

E-mail : _____ Téléphone : _____

■ FACTURATION & REGLEMENT

Facturation à l'entreprise (à l'adresse ci-dessus) Facturation à un opérateur de compétences (OPCO)

Si facturation à votre OPCO : Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Contact : _____ Téléphone : _____

■ CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'inscription est considérée comme définitive à réception de ce document. Toute annulation par le client doit être notifiée par écrit au moins 15 jours avant le démarrage du stage. A défaut, le département formation continue de Grenoble INP sera en droit de facturer à l'entreprise 20% du coût de la formation à titre de dédit. Ce dédit ne pourra être imputé sur le montant de la participation à la formation professionnelle. En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient à l'entreprise de s'assurer de la prise en charge des frais de formation par l'organisme qu'elle aura désigné.

Dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant pour le bon déroulement de la session, le département formation continue de Grenoble INP se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard 15 jours avant le démarrage du stage.

Fait à : le :

Nom du signataire :

Fonction du signataire :

Signature :

Cachet de l'entreprise